



UNIVERSITÉ
RENNES 2

GUIDE
BIENVENUE
À L'UNIVERSITÉ



ÉDITO

Vincent GOUËSET

Président
de l'Université Rennes 2
—
Prezidant skol-veur
Roazhon 2

Forte de ses 22 000 étudiant-es réparti-es sur trois campus – Villejean, la Harpe et Mazier à Saint-Brieuc – l'Université Rennes 2 propose une offre de formation et une activité recherche diversifiées et exigeantes, qui en font un pôle d'excellence national dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts, des lettres, des langues et des sciences du sport.

En ayant fait le choix de vous inscrire cette année à Rennes 2, vous rejoignez une communauté regroupant près de 1 400 personnels. Ces personnels, qu'ils soient administratifs, techniques, bibliothécaires ou enseignant-es et chercheur-ses, vous accompagneront au quotidien dans votre parcours universitaire, pour favoriser votre réussite et votre insertion professionnelle.

Actrice incontournable de la Métropole rennaise et de la Région Bretagne, l'Université Rennes 2 a développé de multiples partenariats pour proposer une offre de formations et une recherche en phase avec les besoins du territoire, ainsi qu'avec les grands défis sociétaux. À son échelle, l'Université Rennes 2 contribue au défi planétaire que représente le dérèglement climatique : un grand chantier de rénovation énergétique des bâtiments sur les campus a commencé. Tout au long de l'année, vous serez invité-es à participer à des animations en faveur du développement durable, visant à réduire l'empreinte carbone des activités de notre communauté.

L'université est par essence un lieu ouvert, accueillant et porteur d'équité sociale, de diversité et de culture. C'est aussi un laboratoire des politiques publiques : budget participatif, épicerie gratuite, mise à disposition de protections périodiques... Nous espérons que vous trouverez toute votre place au sein de notre communauté et que vous saurez faire de nos campus des lieux de vie dynamiques et solidaires.

Gant nerzh he 21 000 studier dasparzhet war tri c'hampus disheñvel – Keryann, La Harpe ha Mazier e Sant-Brieg – e kinnig Skol-Veur Roazhon 2 un toullad stummadurioù hag un obererezh enklaskoù digor hag a-live uhel, ar pezh a ra dioute ur pol broadel eus ar gwellañ war domani ar skiantoù den ha sokial, an arzoù, al lizhiri, ar yezhoù ha skiantoù ar sport.

Graet an dibab ganeoc'h da lakaat hoc'h anv, er bloaz-mañ, e Roazhon 2, e kemerit perzh en ur gumuniezh ma kaver enni ivez tost da 1 400 a dud en he c'hoskor.

Pe e vefent diouzh ar c'hoskor melestradurel, teknikel, diouzh koskor al levraouegoù pe e vefent diouzh koskor ar gelennerien hag an enklaskerien, e voc'h ambrouget gante war ar pemdez en ho hent er Skol-Veur, deoc'h da ober berzh hag ho kenemprenadur micherel.

Aktourez diziouerus eus Meurgêr Roazhon hag eus Rannvro Breizh, Skol-Veur Roazhon 2 he deus kaset war-raok lies kevelerezh evit ur c'hinnig stummañ hag un enklask liammet gant ezhommoù an tiriad, ha liammet ivez gant daeadennoù bras ar gevredigezh. A-live Skol-Veur Roazhon 2 e responder da zaeadenn ar blanedenn dirak an direizhañ hinel : krog zo ur pezh chanter nevesadur war gremm ar savadurioù. A-hed ar bloaz e voc'h pedet da gemer perzh en abadennoù e gounid an diorren padus, gant ar pal da goazhañ louc'hoù karbon obererezh hon c'humuniezh.

Dre anien ez eus eus ar skolioù-meur lec'hioù digor, degemerus hag o tiskouez keviondek sokial, diseurtelezh ha sevenadur. Bezañ int ivez labourvaoù ar politikerezhioù foran : boujedennoù perzhiadek, ispiserezh digoust, ar stumm da gaout gwarezennoù amzerioù... Spi hon eus e kavoc'h ho plas en hon c'humuniezh hag e ouvezoc'h ober eus hon c'hampusoù lec'hioù a vuhez leun a startijenn hag a gengred.

VOS ÉTUDES



INSCRIPTION : DEUX PHASES OBLIGATOIRES

À l'université, l'inscription est réalisée en deux phases obligatoires :

- **l'inscription administrative en ligne** permet la délivrance de la carte étudiante,
- **l'inscription aux enseignements et examens** se fait début septembre : elle concerne le choix des langues, les cours à choix et les options. Cette inscription est impérative pour pouvoir passer ses examens.



AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES

Si vous êtes dans une situation particulière (salarié-e, double cursus, artiste ou sportif-ve de haut niveau, situation de handicap...), vous pouvez faire une **demande d'aménagement** auprès de votre UFR. Il existe notamment un statut de "dispensé-e d'assiduité" qui vous autorise à ne pas assister aux cours et vous offre des modalités d'examen adaptées.

> [Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es](#)



ENSEIGNEMENTS & EXAMENS

La licence est organisée en six semestres soit 180 crédits. Chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ou ECTS, communs à de nombreux pays européens. Le semestre et les crédits sont validés si vous avez obtenu **une moyenne au moins égale à 10/20** sur l'ensemble du semestre. De plus, **une compensation est effectuée** à la fin d'une même année entre les deux semestres : si vous obtenez au moins 10/20 sur l'ensemble de l'année, vous validez vos deux semestres.

Les périodes d'examens se déroulent à l'issue de chaque semestre. Les sessions de rattrapage ont lieu en juin. Les dates d'examens sont indiquées dans le **calendrier universitaire** (disponible sur le Portail des Étudiant-es).

L'ensemble des règles et droits relatifs aux enseignements et aux examens sont rassemblés dans le "Règlement des études" disponible sur le Portail des Étudiant-es.



RÉORIENTATION

En première année, deux périodes permettent de se réorienter vers une nouvelle discipline de licence :

- **entre novembre et décembre**, selon certaines conditions, pour une réorientation à partir du deuxième semestre,
- **entre janvier et mars**, via l'application Parcoursup, pour une réorientation en L1 à la rentrée suivante.

> [Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es](#)



ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) vous aide à choisir et réussir votre parcours d'études et votre projet professionnel. Il vous accompagne en vous proposant des entretiens individuels, des ateliers, des séances d'informations, des ressources numériques et documentaires.

Retrouvez toutes les informations sur le Portail des Étudiant-es.

Contact : suio-ip-orientation@univ-rennes2.fr

SUIO-IP - Secrétariat des stages

Campus Villejean

Bâtiment T (PNRV) - Bureau T315

Ouvert tous les jours sauf le jeudi matin, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

suio-ip-stage@univ-rennes2.fr

02 99 14 13 99 (Langues - Sciences Sociales - Staps) -

02 99 14 13 88 (ALC - Sciences Humaines)



PARTIR À L'ÉTRANGER

Pour celles et ceux qui souhaitent réaliser une partie de leur parcours universitaire à l'étranger (études, stages, assistantat), l'Université Rennes 2 organise une **"semaine internationale"** en novembre. Plusieurs réunions d'information autour de grandes thématiques pratiques comme la présentation des programmes de mobilité, des différents échanges universitaires et des financements possibles, sont programmées pendant cette semaine.

Contact : international@univ-rennes2.fr

02 99 14 10 92

> [Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es](#)



ÉTUDIER À DISTANCE

Vous souhaitez entamer un double cursus? Des contraintes vous empêchent d'assister aux cours en tant qu'assidu-e ? Les licences AES, LLCER Anglais, LLCER Breton, LLCER Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres et Sociologie sont proposées à distance.

Les demandes de changement de statut (assidu-e vers enseignement à distance) sont à effectuer auprès de votre scolarité jusqu'à mi-septembre.

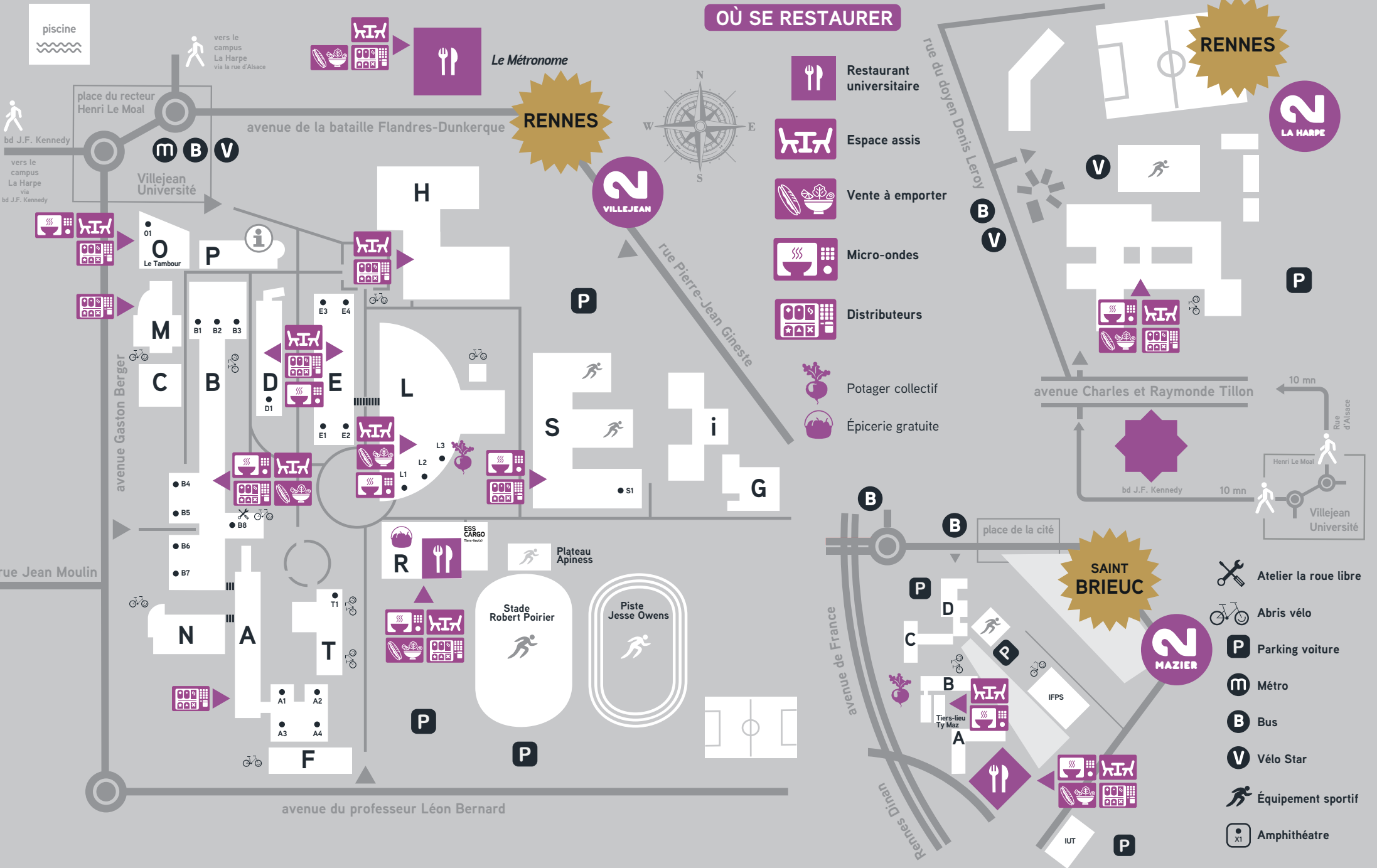
> [Plus d'informations sur \[www.univ-rennes2.fr\]\(http://www.univ-rennes2.fr\) rubrique Formation, Inscriptions/Candidatures](#)









Des frais supplémentaires spécifiques à l'enseignement à distance sont à prévoir en sus des frais d'inscription administrative.

VOTRE CAMPUS

OÙ SE RESTAURER

-  Restaurant universitaire
-  Espace assis
-  Vente à emporter
-  Micro-ondes
-  Distributeurs
-  Potager collectif
-  Épicerie gratuite



-  Atelier la roue libre
-  Abris vélo
-  Parking voiture
-  Métro
-  Bus
-  Vélo Star
-  Équipement sportif
-  Amphithéâtre

VOS SERVICES



CARTE ÉTUDIANTE

La carte étudiante est délivrée à tout-e étudiant-e inscrit-e à l'université. Elle vous permet d'attester de votre statut d'étudiant-e de l'Université Rennes 2. En cas de perte de votre carte étudiante, vous devez adresser une **demande de duplicata** auprès de la scolarité de votre département ou de votre UFR.

CARTE KORRIGO SERVICES

Une seule carte pour vos déplacements et vos services sur les campus !

La carte Korrigo Services remplace la carte Vie universitaire pour les nouveaux-elles étudiant-es. Éditée par la STAR, la carte Korrigo Services permet d'accéder aux services de l'Université Rennes 2 et de la ville de Rennes (transports en commun, bibliothèques municipales, piscines, etc.) Elle vous fait bénéficier de :

- **la restauration du CROUS** dans l'Académie de Rennes (restaurants universitaires, cafétérias, distributeurs automatiques, commande en ligne). Pour cela, il faut créditer votre compte "Izly" sur internet ou sur l'application smartphone
- **les prêts de documents** dans les différentes bibliothèques de l'Université Rennes 2
- impression et photocopie sur une douzaine de copieurs situés principalement dans les bibliothèques
- **l'accès aux activités sportives** organisées par le Service Interuniversitaire d'Activités Physiques et Sportives (SIUAPS)

La carte Vie universitaire (distribuée aux étudiant-es les années précédentes) restera utilisable pour les ancien-nes étudiant-es tant qu'ils-elles seront inscrits-es dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Académie de Rennes.

À noter : La carte Korrigo Services est gratuite lors de sa première création.



BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques mettent à disposition des espaces de travail, des milliers de livres et de revues couvrant tous les domaines disciplinaires de l'université, et près de 10 000 DVD (films, séries TV, documentaires) à visionner sur place ou à emprunter. Elles offrent une large sélection de ressources en ligne : revues, outils spécialisés et ebooks, thèses et mémoires, collections d'ouvrages numérisés, films en streaming et en téléchargement via la médiathèque numérique... N'hésitez pas à utiliser aussi les services en ligne : prolongation des prêts, suggestion d'achat, possibilité de poser une question...

Campus Villejean (Rennes)

Bibliothèque Centrale (H)
Bibliothèque Arts, Lettres, Communication (B222)
Bibliothèque Musique (O316)
Bibliothèque Sciences Humaines (S210)
Bibliothèque Sciences Sociales (B301)
Bibliothèque Espace des langues (L130)
Bibliothèque François-Lebrun - recherche en Histoire (N 201)
Bibliothèque LAHM - recherche en Archéologie (A 118)

Campus La Harpe (Rennes)

Bibliothèque Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

À compter d'octobre et jusqu'en mai, dans le centre-ville, les salles La Borderie vous accueillent en soirée et le week-end : 1 rue de la Borderie, (à côté de la place Hoche).

Contact :

bu-question@univ-rennes2.fr / 02 99 14 12 76

@bibliotheques.univ.rennes2

@BURennes2

Campus Mazier (Saint-Brieuc)

Bibliothèque Mazier
bu-mazier@univ-rennes2.fr / 02 96 60 43 26



PORTAIL DES ÉTUDIANT-ES

Dès lors que vous êtes identifié-e, votre Portail vous permet d'accéder à des contenus, services et outils, notamment :

- consultation de votre dossier administratif,
- emploi du temps, calendriers des examens, résultats,
- boîte de courrier électronique avec l'adresse : prenom.nom@etudiant.univ-rennes2.fr .

Vous devez vous servir de préférence de cette adresse mail pour toute correspondance avec les personnels universitaires, de façon à être identifié-e facilement.

<https://etudiants.univ-rennes2.fr/>



ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Dans la plupart des bâtiments des trois campus de l'université, se trouvent des salles informatiques équipées de postes Windows, Mac ou Linux connectés à internet. Entre les cours, et notamment pendant la pause méridienne, ces postes peuvent être utilisés librement par les étudiant-es.

Ces salles sont ouvertes en général du lundi au vendredi, entre 8h et 20h, hors vacances universitaires.

Il y a également de nombreux postes informatiques en libre-service dans les bibliothèques.

> [Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es](#)



SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANT-ES

Le Service Santé des Étudiant-es (SSE) est composé d'une équipe de médecins, psychiatres, psychologues, diététiciens, assistantes sociales, infirmières et personnels d'accueil qui se tiennent à votre disposition pour des prestations médicales et sociales gratuites.

<https://sse.univ-rennes.eu>

Rennes - Campus Villejean

sse@univ-rennes.fr

Pôle santé social / Bât. R Érève, 2^e étage

Ouvert du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h15-17h

avec ou sans rendez-vous

02 23 23 70 85 / 02 23 23 70 86

Saint-Brieuc - Campus Mazier

ssesb@univ-rennes.fr

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h45-12h15 / 13h-17h

Vendredi : 8h45-12h15 / 13h-16h45

02 96 60 81 61



RELAIS HANDICAP

L'Université Rennes 2 offre un accompagnement spécifique aux étudiant-es en situation de handicap durant toute la durée de leur formation.

Plusieurs dispositifs d'aménagement et des solutions au cas par cas peuvent leur être proposés afin de garantir l'accès aux études, quelle que soit la situation de handicap.

Les étudiant-es peuvent ainsi bénéficier d'un accueil individuel spécifique, d'un soutien pédagogique, d'aménagements pour les cours et examens ou encore d'un accompagnement à l'insertion professionnelle. Le Relais handicap organise aussi des visites du campus Villejean afin de faciliter vos déplacements.

Contact : devu@univ-rennes2.fr

02 99 14 13 96

> [Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es](#)

CONTACTS UTILES



ESPACE ACCOMPAGNEMENT ÉTUDIANT·ES

Cet espace vous renseigne sur toute question concernant votre parcours d'études et votre projet professionnel.

Campus Villejean
Bâtiment P - 2^e étage
Accueil tous les jours de 13h à 17h

Contact
devu@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 96

SERVICE VIE ÉTUDIANTE

Ce service vous informe sur les dispositifs et les actions mis-es en place pour les étudiant-es en matière de santé, de solidarité et d'accompagnement social, et vous accompagne dans vos initiatives pour faire vivre votre campus.

Contact
vie-etudiante@univ-rennes2.fr

MÉDIATRICE DE L'UNIVERSITÉ

Si les étudiant-es n'ont pas trouvé de solution satisfaisante au problème qu'ils-elles rencontrent auprès du département ou de l'UFR, ils-elles adressent leur demande à la médiatrice.
mediatrice@univ-rennes2.fr



ACCUEIL UFR

Du lundi au jeudi de 14h à 17h
et le vendredi de 13h30 à 16h30
(sauf exception)

UFR Arts, Lettres et Communication (ALC)
Campus Villejean
B120, bâtiment B
02 99 14 15 39

UFR Sciences Sociales
Campus Villejean
A 220, bâtiment A
02 99 14 17 89

UFR Sciences Humaines
Campus Villejean
S101 bâtiment S
02 99 14 19 71

UFR Langues
Campus Villejean
Hall, bâtiment L
02 99 14 16 02

UFR STAPS
Campus la Harpe
Hall
02 99 14 20 08

CAMPUS MAZIER

Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h
02 96 60 43 00
r2sb@univ-rennes2.fr



CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Réunissant vos élu-es et associations étudiantes, le Conseil de la Vie Étudiante (CVE) mène des projets liés à la vie étudiante.
bve.rennes2@gmail.com

POINT INFOS VIE ÉTUDIANTE

Au rez-de-chaussée du bâtiment Erève, sur le campus Villejean, un guichet informe les étudiant-es sur la vie étudiante, mettant à leur disposition toute une documentation.
Permanences du lundi au vendredi de 12h à 17h.
02 22 51 44 39

RENNES 2 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @UnivRennes2
 @UnivRennes_2
 @univrennes2
 Université Rennes 2
 Université Rennes 2

 @campusmazier
 @univrennes2_campusmazier



WWW.UNIV-RENNES2.FR

